



Certificat de compétence de Formateur aux Premiers Secours

MAJ : 2025

<p>Répertoire spécifique : RS2972 / 15-12-2021 au 31-12-2026</p> <p>Certificateur : Ministère de l'Intérieur et des outre-mer</p> <p>CPF : Possibilité de vous inscrire via votre compte personnel de formation</p> <p>Public concerné : Tout public</p> <p>Prérequis : Avoir 18 ans minimum au premier jour de la formation et être titulaire du PSE 1 / PSE 2, à jour de sa formation continue.</p> <p>Objectifs de la formation : À l'issue de la formation, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">• D'organiser une séquence de formation,• De réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir de la formation aux premiers secours en équipe,• De mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation,• De réaliser une évaluation formative des participants <p>Programme de la formation : Elle utilise une méthode pédagogique active par objectif et des techniques pédagogiques traditionnelles (exposé pour apporter des connaissances, démonstration pratique) et modernes (travail en groupe, exercice individuel, simulations).</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation d'une formation• Techniques de formation• Evaluations formatives, sommatives et certificatives• Aides pédagogiques• Initiation aux techniques de communication• Initiation au maquillage• Gestion du temps• Approche de la pédagogie active et interactive• Dynamique de groupe restreint	<p>Construction tarifaire - Inscription individuelle - FO PS + PIC</p> <ul style="list-style-type: none">• Financement personnel : 890 euros• Prise en charge (OPCO, collectivité, entreprise, association...) : 990 euros• Compte personnel de formation : 990 euros <p>Construction tarifaire - Inscription individuelle - FO PS</p> <ul style="list-style-type: none">• Financement personnel : 750 euros• Prise en charge (OPCO, collectivité, entreprise, association...) : 830 euros• Compte personnel de formation : 830 euros <p>Construction tarifaire - Inscription en groupe - FO PS + PIC / FO PS</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous contacter directement au 09.72.60.35.58 ou sur amns.secretariat@gmail.com. <p>Frais de certification : Inclus avec les frais pédagogiques</p> <p>Frais additionnels : Repas à la charge du stagiaire</p> <p>Déroulement de la formation : Horaires fixes et définis</p> <p>Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement</p> <p>Durée : 70 heures de face-à-face pédagogique réparties sur plusieurs journées. Elle peut être de 36 heures pour les candidats titulaires d'une PAE.</p> <p>Rythme de la formation</p> <table border="1"><tr><td><ul style="list-style-type: none">• En journée• En soirée• En semaine</td><td><ul style="list-style-type: none">• Le week-end• Temps plein</td></tr></table> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation continue des compétences théoriques et pratiques</p> <p>Modalités d'entrées ou de sorties : à dates fixes</p>	<ul style="list-style-type: none">• En journée• En soirée• En semaine	<ul style="list-style-type: none">• Le week-end• Temps plein
<ul style="list-style-type: none">• En journée• En soirée• En semaine	<ul style="list-style-type: none">• Le week-end• Temps plein		

<ul style="list-style-type: none"> ● Pédagogie appliquée (selon les recommandations en premiers secours) <p>Type de parcours : Collectif</p> <p>Les points forts de la formation : obtenir des bases en pédagogie et former aux GQS, au PSC 1, au PSE 1 et au PSE 2</p> <p>Résultats attendus de la formation : Devenir un formateur capable d'utiliser ses compétences dans un milieu professionnel et bénévole</p> <p>Information sur l'admission</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Votre inscription s'effectue directement sur notre site internet https://www.amns.fr ● Suite à votre inscription, un contrôle des pièces demandées et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'association. <p>Modalités d'admission : Sans modalités particulières</p> <p>Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue</p> <p>Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, après entretien avec le référent handicap et accord de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.</p>	<p>Délais d'accès à la formation : A la confirmation, par mail, de la conformité des documents et des coordonnées réceptionnés.</p> <p>URL de l'action : https://amns.fr/formateur-premiers-secours-fo-ps/</p> <p>Services annexes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Restauration : micro-onde, restauration à proximité ● Hébergement : Hôtels à proximité ● Transport : Arrêt de métro et arrêt de bus à moins de 150 m <p>Documents remis en fin de stage</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Attestation de fin de formation ● Certificat de compétences de FO PS transmis par mail en cas de réussite <p>Poursuite après le diplôme</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser une formation continue FO PS tous les ans ● Devenir formateur de formateurs des acteurs de Sécurité Civile
---	---

La FFSS 75 - AMNS dispense d'autres formations aquatiques et de secourisme.

NOS FORMATIONS AU SECOURISME

PSC1 : grand public

PSS1 : entraîneur et accompagnateur sportif

PSAJ : animateur d'accueil collectif de mineurs

PSE1 : secouriste

PSE2 : équipier secouriste

FO PSC : formateur

NOS FORMATIONS AQUATIQUES

BSB : Surveillant de Baignade

BNSSA : Sauveteur Aquatique

BPJEPS AAN : Maître Nageur

 www.amns.fr

 FFSS 75 - AMNS

 @ffssparis

 @ffssparis

09 72 60 35 58



contact@amns.fr



212 rue Lafayette 75010 Paris

